

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 42 (1904)  
**Heft:** 52

**Artikel:** Le décalogue du locataire  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-201774>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

envoyé, à titre de réclame, une compagnie d'assurances sur la vie. Chaque feuillet contient, outre les renseignements relatifs au calendrier, une notice en faveur de l'assurance; tantôt sous forme de proposition, tantôt sous forme de citation d'économistes ou d'écrivains célèbres. On y voit nombre d'auteurs qui ne se sont sans doute jamais doutés qu'ils avaient écrit en faveur de l'assurance, et qui, très probablement, n'étaient même pas assurés.

» Ainsi, ce matin, en arrachant le feuillet, je vois, sur le nouveau, devinez quoi?... Un fragment du Polyeucte de Corneille. Tenez, plutôt :

POLYEUCTE

Nous le pourrons demain aussi bien qu'aujourd'hui.

NÉARQUE

Avez-vous cependant une pleine assurance  
D'avoir assez de vie et de persévérance ?

Et Dieu, qui tient votre âme et vos jours dans sa  
Promet-il à vos vœux de le pouvoir demain ?

CORNEILLE.

» Le grand Corneille, courtier d'assurance !  
L'eussiez-vous cru ?

» Agréez, Messieurs, etc. » R.

### Grande soirée dramatique...

(CROQUIS DE SAISON)

— Ugène !  
— Hein ?...  
— C'est dans six semaines la « dramatique »  
du Chœur d'hommes !  
— Y a vieux temps que je ça sais.  
— Tu y vas ?  
— Aloo !

La grande salle de l'Hôtel-de-Ville devait  
ressaillir d'aise. Tout Villars-les-Pommes s'y  
pressait.

Le mélange était complet : des hommes, des  
femmes,.... pardon ! des messieurs, des dames,  
des demoiselles, des gamins ; des gros, des  
maigres ; des grands, des petits ; en un mot,  
toute l'échelle sociale.

Les places « d'avant-scène » — les premières  
— étaient occupées par l'élite de la contrée, à  
cinq cents mètres à la ronde. On y voyait ma-  
dame la syndique ; à côté d'elle, madame Pre-  
drolliet, flanquée de son mari et de ses trois fil-  
les. Plus loin, les demoiselles Cocharde, et bien  
d'autres encore, dont les toilettes pimentées  
auraient plongé dans l'extase l'impressionniste  
le plus convaincu.

Les rangs suivants — le « parterre » — étaient  
moins intéressants, quoique plus serrés. Pres-  
que tous les occupants étaient des hommes,  
plus ou moins graves : la critique influente des  
grandes occasions.

Tout au fond, enfin, debouts sur des bancs  
et des chaises, les moins exigeants, ceux qui  
n'avaient pas voulu s'encombrer d'un billet,  
s'étagaient dans une fraternité étouffante —  
les « sixièmes galeries ». Et parmi ces derniers,  
notre Ugène, qui avait réussi à dénicher une  
toute petite place.

A demi caché dans l'embrasure d'une fenê-  
tre — oh ! il n'était pas gros, Ugène, — les yeux  
rivés sur la petite scène aux décors primitifs et  
branlants, il suivait de tout son être les héros  
du drame, dans leurs beaux habits dorés. Il  
aurait voulu les suivre jusque là-bas, dans les  
coulisses, où ils allaient d'un pas si décidé et  
bruyant !

Quand le noble chevalier — après quelque  
tirade indigeste — s'en allait, brandissant son  
épée bien brillante, oh ! qu'il aurait voulu l'ac-  
compagner, lui aider à punir les coupables, les  
bandits. Et sa petite main serrait plus fort l'é-  
pée imaginaire dont lui, Ugène, les aurait trans-  
percés, s'ils avaient été là !

Au fond, il ne savait pas bien qui il aurait

puni de cette façon ; mais qu'importe ! Si, pour-  
tant, ce devait être ce grand, là-bas vers le fond,  
qui ne disait rien et qui était bien laid. Et sous  
l'impression d'une idée fixe, Ugène se mit à le  
hair follement. Instinctivement, il comparait ce  
personnage sombre à cet autre dont on lui  
avait parlé le matin même à l'école du diman-  
che.

Maintenant, ça devenait du délire ; la puni-  
tion, le dénouement désiré était proche. Ses  
jambes tremblaient fiévreusement. Il ne voyait  
pas, devant lui, une grosse dame que le som-  
meil gagnait peu à peu. Il n'entendait pas non  
plus les plaisanteries à mi-voix qui agitaient  
d'un rire rustique ses compagnons des sixiè-  
mes galeries. Mais il était en ce moment plus  
heureux que « tout le peuple » que l'on enten-  
dait — là-bas, dans le lointain des coulisses —  
clamant joyeusement la mort du traître...

Ugène ne dormit pas de la nuit. Et le lende-  
main, il eut, plus que jamais, un dégoût im-  
mense de l'école, où il allait continuer à  
égrener le chapelet des leçons jamais sues...

— Ugène ! \* \* \*  
— Hein ?...  
— Te rappelles-tu la « dramatique » du Chœur  
d'hommes, y a deux ans ?  
— Oh ! oui !  
— ...Mais, tout de même, pourquoi avaient-ils  
tué le régent, tu sais, celui qui avait un ha-  
bit tout rouge ?  
— ...Ma foi ?... ma foi ?... C'était rude beau !  
H. S.

### Le décalogue du locataire.

Pour avoir la paix entre les habitants d'une  
même maison, il suffit, selon un journal d'Al-  
lemagne, d'observer les dix commandements  
que voici :

1. Tu te montreras toujours aimable et in-  
dulgent.
2. Tu salueras gentiment les autres locatai-  
res, mais tu éviteras de te lier avec eux.
3. Tu refuseras d'entendre les cancans que  
débitent sur leurs maîtres les domestiques de  
tes voisins.
4. Tu n'occuperas pas la même blanchis-  
seuse, la même couturière, la même femme  
de ménage, etc., qu'un autre locataire.
5. Tu n'engageras pas une domestique ayant  
déjà servi dans une famille habitant la maison  
où tu loges.
6. Tu n'emprunteras aucune chose. Si la  
nécessité t'y oblige, tu la rendras aussitôt que  
tu le pourras.
7. Si tu renverses la caisse à ordures ou une  
autre chose sur l'escalier, tu en nettoieras les  
marches immédiatement.
8. Tu auras égard à ceux qui logent au-des-  
sus, au-dessous ou sur le même palier que toi,  
et tu éviteras de faire du bruit inutilement.
9. Si tes voisins se querellent, ferme aussitôt  
ta fenêtre et éloigne-toi, de façon à ne rien sai-  
sir de leur dispute.
10. Ne te figure jamais que tes enfants sont  
plus sages que ceux des autres locataires.

### Que de saints !

On sait que la liste des saints du calendrier de  
l'*Almanach du Conteur*\* pour 1905 est la même  
que celle du calendrier héraldique vaudois. Nous  
devons à l'obligeance de M. Fréd.-Th. Dubois cette  
intéressante reproduction.

Semblable travail a été fait par M. le professeur  
Eugène Ritter, pour l'*Almanach de Genève*.

Voici, à ce propos, quelques renseignements ex-  
traits de la notice de M. Ritter, qui sert d'introduc-  
tion à la liste des saints de ce dernier Almanach.

Un jésuite belge, Jean Bolland, fut appelé en 1629  
à composer une grande collection de vies de saints.  
D'autres jésuites belges s'associèrent à lui et conti-

\* En vente au bureau du *Conteur*, dans les librairies et  
kiosques de journaux, 50 centimes.

nèrent son œuvre. De là, leur nom de Bolland-  
distes.

Leur œuvre n'est pas encore terminée ; elle compte  
déjà plus de soixante volumes in-folio.

De 1643 à 1675, ont été publiés onze volumes don-  
nant la vie des saints qui ont leur fête dans les mois  
de janvier, février, mars et avril. Les Bollandistes  
mettaient, à cette époque, une année environ à ré-  
diger la vie des saints de trois jours.

De 1680 à 1794, ont paru quarante-deux volumes,  
allant jusqu'au milieu d'octobre. Deux ans étaient  
nécessaires, en moyenne, pour établir la vie des  
saints de trois jours.

L'œuvre fut interrompue en 1796. Reprise plus  
tard, on put, de 1845 à 1902, publier encore onze vo-  
lumes. « Mais, dit M. Ritter, les nouveaux Bolland-  
distes ont mis plus de deux ans à rédiger la vie des  
saints d'un seul jour, et leur œuvre semble ne de-  
voir trouver son terme que longtemps après l'an  
2000. »

Le nombre de saints dont les Bollandistes ont  
donné la vie dépasse de beaucoup douze mille. A  
chaque jour de l'année correspond une longue liste  
de saints.

Dans la liste de l'*Almanach du Conteur*, les saints  
du Nouveau-Testament occupent la première place,  
ainsi que les principaux saints de l'église chré-  
tienne primitive ; puis viennent les saints origina-  
ires de notre pays et ceux qui ont joué un rôle, soit  
sur terre vaudoise, soit en Suisse ; enfin les saints  
de la maison de Savoie et ceux auxquels nos égli-  
ses étaient dédiées ou qui étaient autrefois spécia-  
lement vénéérés par nos ancêtres.

Nous avons parlé du *Calendrier héraldique  
vaudois*. Ce gentil calendrier — publié par M.  
Fréd. Dubois avec le concours de plusieurs héral-  
distes et édité par la librairie Payot et Cie — gagne  
de plus en plus la faveur du public. Pour 1905, il ne  
contient que des nouveautés : armoiries superbe-  
ment illuminées des évêques Guillaume et Othon  
de Champvent ; des sires de Glane, de la ville de  
Grandson, d'Ollon, des trois évêchés dont dépendait  
le Pays de Vaud ; des communes d'Onnens et  
de Montagny ; du Chenin, enfin, et de la Tour-de-  
Peilz. La couverture est ornée des armes du bail-  
liage de Vaud, et d'un magnifique porte-étendard  
des milices helvétiques.

On lira avec plaisir un des plus charmants ron-  
deaux d'Othon de Grandson, ainsi que les notes  
historiques, aussi claires que brèves.

### Onna poûra serveinta.

Lâi a duve sorte de dzeins que tsertsant de  
l'ovràdzo. Lâi a po quemeinci lè roudeu po la  
pllie granta eimpattia que prèyant lo bon  
Dieu de n'èin min trovâ, po cein que sant on  
bocon quemet lè baromètre. que ne pouant  
pas sè ellinna. Stausse l'amant bin lo pan  
copa, la tsè couâte, lo vin que n'è pas fifâ et ..  
l'ovràdzo que l'è fé. Prâo su que peinsant que  
lâi a rein qu'ausse atant de pacheince que  
l'ovràdzo : l'atteind adî.

Lâi a assebin dâi dzeins que voudrant bin  
pouai travaillî, ma que l'ant biau coudhi sè  
mettre ein mandze et sè dêvetî, ne tràovant  
min de besogne por leu. Dâi iadzo l'è bin lau  
dan, câ i'èin a que sant tant dadou que senail-  
lant : quemet la felhie à Potu. Sta fêmalla, la  
faillâi via de tsi leu po cein que lo père Potu  
l'avâi 'na dozanna d'einfants : dâi grands, dâi  
petits, dâi rodzo, dâi nâi, dâi frezi, dâi z'altro  
et dâi moquâo pas pou. La mère Potu avâi  
prâo à fère avoué sa marmaille et quand la  
Luise, la pe villie, l'eut prâ sè dize-sat'ans,  
faillu vère po allâ à maître pè la vela iò porrà  
gagni quaque batse et dêtserdzi on bocon sè  
père et mère.

L'ètai pardieu 'na balla fêmalla, dâi galèze  
djoute rodze et groche que dâi tiudron, on pe-  
tit nâz que fazâi on bocon lo dzênâo ào mâitet,  
carraie d'épaule, forta qu'on drudzon, et sève  
âi caions assebin qu'on valet.

Ti lè dzo vouâtive lè papâ po vère se lâi  
avâi pas 'na pllièce, ma, ma fai, ne trovâve  
rein que lâi pllièzâi.

Onna veillâ que lo vesin ètai vegniâ pè l'ottò,